

République Française
Département : COTE-D'OR
Arrondissement : Beaune
COMBLANCHIEN - COMMUNE

Procès verbal

Le jeudi 22 janvier 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 15 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Didier TOUBIN.

Secrétaire de la séance : Serge VIGOT

Présents : Didier TOUBIN, Serge VIGOT, Daniel CHAMPY, Bernadette BLANCHARD, Maria CABRILLANA, Martial CHAGNET, Christelle DEMEUSY, Nicolas DURAND, Noémie GAMBA, Elisabeth JOURNET, Eric MENTH, Bénédicte METZ, Christophe RAYMOND

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 18 DECEMBRE 2025
TARIF DES AFFOUAGES
DEMANDE DE LOCATION DE SALLE DES FÊTES
CONVENTION SERVICES DEPARTEMENTAUX
VENTE DE L'ANCIEN LAVOIR (annule et remplace)
VITRAUX DE L'EGLISE COMMUNALE (annule et remplace)
TOURS DE GARDE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES
QUESTIONS DIVERSES

Délibérations du conseil :

VITRAUX DE L'EGLISE DE LA NATIVITE (N° DE_004_2026)

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025_DE_053

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de rénovation des vitraux de l'église de la Nativité pour un montant de 20 852.80 € HT
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Plan Marshall patrimoine commune Côte d'Or et de l'Etat au titre de la DETR
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	Sollicitée	20 852.80 €	30 %	6 255.84 €
CD	Sollicitée	20 852.80 €	30 %	6 255.84 €
CRB			%	
Autre (à préciser)			%	

TOTAL DES AIDES		20 852.80 €	60 %	12 511.68 €
Autofinancement		20 852.80 €	40 %	8 341.12 €

précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
atteste de la propriété communale de l'église de la Nativité cadastrée AB 125

Délibération : adoptée

VENTE DE L'ANCIEN LAVOIR (N° DE_003_2026)

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DE_003_2025

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise pour la vente du lavoir. Entre temps, l'acquéreur a décidé de créer une société pour réaliser l'acquisition du bâtiment, aussi afin que la vente puisse être entérinée chez un notaire, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur ce point.

Suite à l'estimation établie et suite à la proposition de la SCI MORLON d'un achat au tarif de 30 000 €uros hors frais de notaire.

Le conseil Municipal, après délibération

- accepte la proposition d'achat de la SCI MORLON
- fixe le prix de vente à 30 000 €uros hors frais de notaire. Les frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur
- Charge le Maire de la signature de l'acte.

Délibération : adoptée

CONVENTION AVEC LES SERVICES DEPARTEMENTAUX (N° DE_002_2026)

Monsieur le Maire rappelle la convention signée avec les services départementaux en matières de voirie et de mise à disposition de panneaux de signalisation.

Il rappelle que cette convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2025.

Il propose de la reconduire pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- décide de reconduire la convention
- charge le maire de sa signature

Délibération : adoptée

TARIF DES AFFOUAGES (N° DE_001_2026)

Monsieur le Maire rappelle le principe des affouages. Il propose au Conseil Municipal de fixer un tarif de 5 €uros pour le stère de bois issu des affouages.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- décide de fixer le tarif des affouages à 5 € le stère.

Délibération : adoptée

TOUR DE GARDE ELECTIONS MUNICIPALES

HORAIRES	DIMANCHE 15 MARS ET 22 MARS 2026
8 H A 10 H 30	Daniel CHAMPY - Nicolas DURAND - Eric MENTH
10 H 30 A 13 H	Christelle DEMEUSY - Serge VIGOT - Bernadette BLANCHARD
13 H A 15 H 30	Maria CABRILLANA - Christophe RAYMOND - Martial CHAGNET
15 H 30 A 18 H	Noémie GAMBA - Bénédicte METZ - Elisabeth JOURNET

QUESTIONS DIVERSES

Remplacement de l'ATSEM : Notre ATSEM sera absente du 9 mai au 28 août 2026, nous devons pourvoir à son remplacement durant cette période. Une recherche de candidature est en cours.

Théâtre : Une compagnie théâtrale a sollicité la mise à disposition de la salle des fêtes pour proposer une représentation. Celle-ci aura lieu le week-end du 25 avril 2026. La mise en place et la publicité seront assurées par la troupe.

Aménagement de la RD 974 : Monsieur le Maire fait un retour de la rencontre avec les services du CAUE et de département concernant l'aménagement de la route des Grands Crus. Il précise que la commune garde le choix de ce qu'elle souhaite mettre en place des préconisations des services départementaux. Monsieur le Maire rencontrera Monsieur MAYOT (paysagiste) le 28 janvier à 14 h pour aborder le sujet. Les membres du Conseil Municipal sont invités à participer à cette rencontre.

Commission des finances : la commission se réunira le 9 février 2026 à 18 h 30

Commission électorale : la commission se réunira le 19 février 2026 à 11 h 00.

Didier TOUBIN
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Toubin', with a stylized, cursive script.

Serge VIGOT
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Vigot', with a stylized, cursive script.